

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 19 (1973)
Heft: 7-8

Rubrik: Activités des Sociétés suisses de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle affiche de l'Office National Suisse du Tourisme

Cette affiche photographique en quadrichromie où s'expriment la joie de vivre et le plaisir des vacances, est le plus récent maillon de la chaîne des campagnes de propagande lancées par l'O.N.S.T. sur le thème de « la Suisse, pays des vacances pour les jeunes de tous âges ». Le projet en a été réalisé par Willi Wermelinger, de Geroldswil, l'un des graphistes qui s'est distingué parmi plus de cent concurrents qui ont participé en 1971 au grand concours national d'affiches de l'O.N.S.T. « une Suisse jeune ».

La nouvelle affiche, tirée à un grand nombre d'exemplaires en plusieurs langues, est diffusée dans le monde par les dix-neuf agences de l'Office National Suisse du Tourisme. Elle a aussi été utilisée, comme affiche à en-tête, pour faire connaître le quatrième Festival international d'orchestres de jeunes, qui a eu lieu en Suisse l'an dernier, sous le patronage de l'O.N.S.T.

Activités des Sociétés suisses de France

Paris

Calendrier

Festival estival de Paris

- Le 22 août, conciergerie du Palais (2, bld du Palais, 75004 Paris). Groupe d'Etudes et de Réalisation Musicales (G.E.R.M.) : créations de Pierre Mariétan, Philippe Drogoz, Yves Bosseur.
- Le 12 septembre, église Saint-Germain-des-Prés. Ensemble vocal de Berne. Dir. Markus Steiger, Philippe Laubscher, orgue (Missa Brevis de Kodaly).
- L'ensemble du Festival Strings de Lucerne donnera deux concerts, dans le cadre du Festival du Marais, les 9 et 10 juillet.
- Le peintre glaronais Jack Hirschbühl a reçu le Prix Bonnat au Salon 1973 de la Société des Artistes Fran-

Nous avons besoin de votre aide

La Maison Suisse de Retraite sollicite votre concours et celui de vos amis.

Elle doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral de tous les Suisses.

Retournez-nous signé le bulletin d'adhésion de membre ci-dessous.

Aidez-nous à recruter d'autres membres. Nous vous en remercions d'avance.

Le soussigné autorise la **Maison Suisse de Retraite** à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F par couple).

Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).

(Biffer la catégorie qui ne vous convient pas.)

Le 19.....

Nom et prénoms

Adresse

Lieu d'origine (Canton)

Signature :

14, rue Minard, 92130 - Issy-les-Moulineaux. C.C.P. Paris 7.164-42. Téléphone 642.21.41.

çais et de la Société internationale des Beaux-Arts.

- Du 18 juin à fin septembre, au Musée de Grenoble : exposition Willy Muller-Britttau et Rudi Mumprecht.

Le 28 juillet à 17 heures, à Honfleur (Calvados), dans les salles d'exposition de l'ancien grenier à sel, inauguration de l'exposition organisée en hommage à Félix Vallotton, peintre.

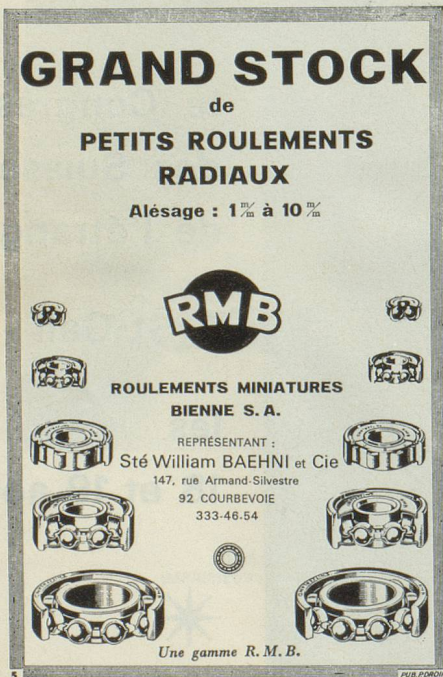
Samedi soir 8 septembre, au casino de Dieppe (Seine-Maritime), récital de la chanteuse Christine Mondeyl.

Festival international de Besançon et de Franche-Comté.

- Ensemble vocal et instrumental de Lausanne (le 2 septembre).

- Orchestre et Chœur de Bâle. Louis Thiry, orgue (le 8 septembre).

GRAND STOCK
de
PETITS ROULEMENTS RADIAUX
Alésage : 1 ^{mm}/₁₆ à 10 ^{mm}/₁₆



RMB
ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S. A.
REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46.54

Une gamme R. M. B.

ORFEVRERIE
WISKEMANN
LISTES DE MARIAGE
métal argenté porcelaine
acier inoxydable cristaux
articles cadeaux

13, rue Lafayette
Paris 9^e 874-70-91



Un ami nous a quittés :

Jean ALIESCH

Nous nous connaissions depuis bientôt vingt ans. D'année en année, nous avons appris à mieux nous apprécier tout en assumant la responsabilité de la bonne marche de notre publication. Né en 1894, originaire de Schiers (Grisons), Jean Aliesch avait fait ses classes à Yverdon puis en 1902 était venu s'installer à Paris où en 1918 il devait épouser celle qui fut sa fidèle compagne des bonnes et mauvaises heures.

Ayant quitté Paris il y a plusieurs années pour jouir avec sa femme d'une heureuse retraite, il avait été profondément affecté par la mort de sa compagne en 1964. Il ne devait jamais plus se départir d'une certaine mélancolie, sa solitude à Nîmes lui pesant. Musicien, le piano était pour lui une détente et les comptes du « *Messenger Suisse* » son hobby.

Jean Aliesch était donc notre comptable bénévole. Ayant été directeur à la Chase Manhattan Bank, sa grande expérience l'avait appelé à se charger de cette tâche que mois après mois il accomplissait fidèlement. Nous avions convenu qu'il s'arrêterait lorsque les 80 ans auraient sonné. La vie en a décidé autrement.

Membre fondateur de la Société mutualiste suisse, il en a été

également le comptable bénévole depuis toujours. Avant la dernière assemblée générale de cette société, il était venu à Paris et pendant une semaine s'était penché à nouveau sur les livres de la S.M.S. Epuisé mais satisfait du devoir accompli, il était venu quai Voltaire où nous essayions régulièrement de lui « remonter le moral ». Mais peu de jours avant sa mort ; il me confiait au téléphone, ah ! chère Madame, je ne sais ce qui m'arrive : je ne mange plus, je ne dors plus. Et pourtant ses deux dernières années lui avaient été douces : il avait marié ses petits enfants, assisté aux baptêmes de ses arrières petits-enfants.

Il s'est éteint en ce dimanche matin du 27 avril dans cette maison de santé protestante de Nîmes où il fut soigné avec dévouement par ses infirmières, après avoir subi la classique opération du col du fémur, suite à une chute dans son appartement.

Jean Aliesch a été l'un de ces hommes — ils se font de plus en plus rares — qui a œuvré au maximum pour la colonie suisse de Paris. En lui nous perdons un ami et un vrai compatriote.

A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

N. S.

Excursion en Suisse romande des 19 et 20 mai 1973

A 7 heures, samedi 19 mai, cinquante membres et amis du Cercle Suisse Romand se retrouvent place des Invalides pour une excursion en autocar en Suisse normande et au Mont-Saint-Michel.

A Argentan, ils accueillent M. Schaad, leur président et Madame. Le car prend la route de Falaise et parcourt cette région qui connut les cruels combats d'août 1944.

La campagne est tout imprégnée de fraîcheur. La floraison des pommiers, véritable féerie, est un enchantement. Les pâturages plantueux avec leurs paisibles troupeaux, les collines boisées, les frais vallons offrent le spectacle de l'opulente Normandie.

Le premier arrêt se fait à la Roche d'Oëtre où l'on découvre alors les beautés montagnardes de la Suisse normande. Le site est grandiose et domine de ses hauts escarpements les gorges sinueuses et sauvages de la Rouvre.

Le car se dirige vers Pont d'Ouilly. Les méandres de l'Orne bordés de versants abrupts couverts du manteau d'or des ajoncs, font l'admiration des voyageurs.

Ceux-ci se retrouvent à midi dans la salle accueillante de l'Hôtel du Cerf à Condé-sur-Noireau où un déjeuner savoureux, digne de « la table normande » leur est servi dans une ambiance très gaie. La promenade se poursuit l'après-midi vers Clécy et Thury-Harcourt avec le même spectacle des vergers en fleur et des riches herbages.

C'est à Saint-Hilaire du Harcouët que se termine cette première journée de promenade. A l'Hôtel du Cygne, un repas de qualité, des chambres confortables, un personnel accueillant font apprécier cette étape.

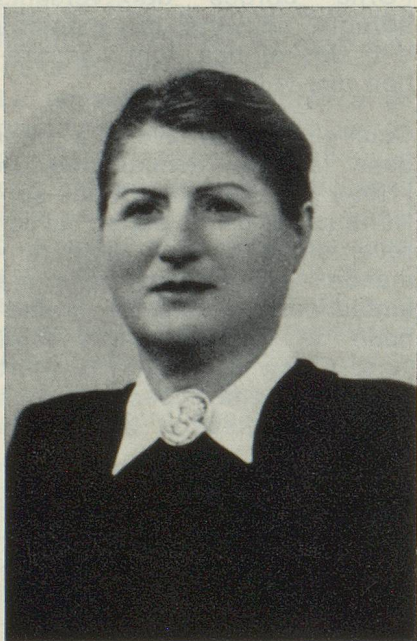
Dimanche à 8 heures, le car emmène les touristes au Mont-Saint-Michel, « la merveille de l'Occident ». La visite commentée par un guide fort intéressant laissera à chacun un souvenir inoubliable.

Le dernier repas à Saint-Hilaire, à l'Hôtel du Cygne est un déjeuner copieux et savoureux, pris dans une ambiance chaleureuse et qui se termine par des chants et des refrains repris en chœur.

Il faut pourtant songer au retour et dans ce même décor de fleurs et de verdure, nos amis retrouvent leur place dans le confortable autocar conduit par un chauffeur dont l'amabilité est appréciée de tous.

Un grand merci et des félicitations aux organisateurs de cette excursion, à M. Hochin, notre président du Comité des fêtes et à tout le comité du Cercle Suisse Romand.

Ce voyage a été une réussite à tous points de vue : une promenade merveilleuse, des hôtels parfaits. Merci aussi à Monsieur Schaad notre président dont l'entrain et la gaieté habituels ont apporté la joie à tous.



Cercle Suisse Romand

C'est avec beaucoup d'émotion que nous vous annonçons le départ prématuré de Madame Anita Tapernoux qui, pendant plus de quarante années seconda inlassablement son mari dans ses fonctions, tout d'abord de secrétaire du Cercle pendant quinze ans puis de président de ce même Cercle Suisse Romand pendant vingt ans.

Elle fut pour son époux la plus dévouée et la plus efficace des collaboratrices, ne ménageant ni son temps ni sa peine pour

faire, avec lui, du Cercle Suisse Romand un centre idéal de rencontres amicales pour toutes les réunions de la colonie suisse de Paris.

Pendant ces nombreuses années, elle fut l'âme du Cercle accueillant chacun avec un mot aimable, apportant par sa présence une ambiance agréable à laquelle chaque participant était sensible.

Nous garderons tous de notre chère Anita un souvenir inoubliable.

Le Comité.

Club helvétique de la Côte Basque

Le Club Helvétique de la Côte Basque a le pénible devoir de vous faire part du décès de Monsieur Emile Wehrli, membre fondateur de notre Compagnie en 1927, trésorier depuis 25 ans, notre délégué aux journées suisses de l'étranger.

Il est mort subitement d'une crise cardiaque dans sa 72^e année à Saint-Vincent-de-Tyrosse. Tous ses amis le pleurent, nous ses compatriotes en particulier ; homme affable et direct, il avait l'estime de tous, car il avait le respect de chacun ; par son travail il a fait beaucoup pour le renom de la Suisse et le maintien de notre Société.

Nous présentons à Madame Wehrli et à ses enfants, Robert en Suisse, Annie à la Guadeloupe, toute notre sympathie et nos sincères condoléances.

Le Comité du C.H.C.B.

Le Français

3, avenue de l'Opéra

Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé,
vous y dégusterez
la bonne fondue suisse
et les délicieuses croûtes
au fromage

Association de l'Hôpital suisse de Paris

Allocution de M. André GEISER, président.

Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames, Messieurs,

Le rapport du Conseil d'Administration comme celui du trésorier vous ont confirmé la bonne marche de notre établissement dont nous nous réjouissons tous. Le taux d'occupation a marqué un nouveau progrès, 86 % en 1972 contre 81 % en 1971. L'équilibre financier de l'exploitation est assuré.

Ce résultat est le fruit d'un effort collectif dont il y a lieu de remercier ici les membres du Conseil d'Administration et plus spécialement les présidents de nos 4 commissions, les directions médicale et administrative de l'hôpital et l'ensemble de leurs collaborateurs, le dynamisme et le dévouement avec lesquels chacun s'est acquitté de sa tâche on contribué à assurer à notre établissement, et ceci sur une période relativement courte de trois ans, une réputation de qualité tant sur le plan médical que sur le plan hospitalier. N'étaient nos préoccupations quant au statut futur de l'hôpital dont je vous parlerai plus tard, je vous dirais que son exploitation peut être envisagée avec confiance à l'avenir.

Lors de notre dernière assemblée générale déjà, je vous disais que le développement futur de l'hôpital était au centre des préoccupations de votre Conseil.

La commission de Prospective, présidée par M. Charles Gueissaz, qui venait d'être créée a mené activement ses études et elle y eut d'autant plus de mérite qu'elle ne disposait que de moyens matériels limités. Nous lui sommes reconnaissants de

son activité. Il est apparu très vite à cette commission que le développement futur de l'hôpital devait s'inscrire dans un projet plus vaste couvrant l'ensemble des besoins médico-sociaux de la colonie suisse de Paris.

Il était dès lors évident que les études devaient être poursuivies en étroite liaison avec nos amis de la Maison Suisse de Retraite, eux-mêmes très préoccupés par l'avenir de leur institution et par les problèmes posés par la vétusté d'une partie des bâtiments actuellement en service. En effet, le président Landolt et son Conseil d'administration étudiaient depuis plusieurs mois déjà, la possibilité soit de rénover la Maison de Retraite soit de la transférer ailleurs.

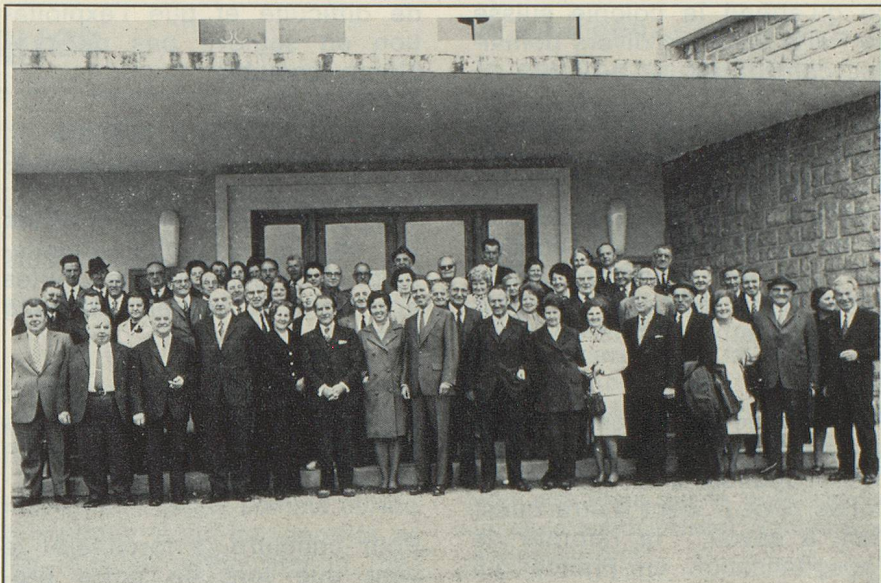
Les liens de confiance qui se sont créés au cours des dernières années entre les deux Conseils d'administration ont permis d'envisager une collaboration plus étroite encore qui s'est concrétisée par la participation aux travaux de la Commission de prospective des représentants de la Maison de retraite.

Cette Commission devait confirmer rapidement que les problèmes de l'hôpital et de la maison de retraite étaient liés et devaient en conséquence être traités globalement en considération des besoins de la colonie d'une part et de ses ressources d'autre part.

L'évaluation des besoins réels de la colonie comme de ses désirs latents et leur projection à 5 et 10 ans, indispensable à une bonne planification n'étaient pas chose aisée.

Au départ, il est apparu que les institutions médico-sociales suisses à Paris devraient, pour être complètes, comporter :

- un établissement de retraite pour pensionnaires valides et semi-valides, avec toutes les installations auxiliaires correspondantes.



Réunion annuelle des présidents et délégués des Sociétés suisses de Franche-Comté, à Fesches-le-Château, le 15 avril 1973 : un beau souvenir.

- un établissement rattaché à l'hôpital susceptible d'accueillir les invalides, catégorie qui, actuellement ne peut être prise en charge ni par la Maison de retraite ni par l'hôpital.

- un établissement hospitalier de médecine générale, de gériatrie à compléter par d'autres services à définir : chirurgie, maternité, etc.

Il convenait par ailleurs de définir :

- l'importance relative de chacun de ces établissements ;
- l'opportunité de les développer séparément ou groupés sous un même toit.

En tout état de cause, le coût préalable de l'opération, les aléas d'exploitation rendaient nécessaire une étude encore plus poussée ; une meilleure connaissance de la composition sociologique de la colonie, des tranches d'âge qui la composaient, de sa localisation, de ses aspirations s'imposait. Il fallait mieux connaître aussi la façon dont la colonie perçoit l'hôpital et la Maison de retraite et ce qu'elle en attend.

C'est en effet un impératif catégorique que les institutions que nous développerons soient occupées en majorité par des ressortissants suisses. Il n'est point dans notre vocation de mettre en place ou un hôpital ou une Maison de retraite qui seraient occupés pour la plus grande partie par des non-suisses.

Nous avons décidé alors de charger un cabinet spécialisé de procéder à cette étude technique et de la compléter par un sondage d'opinions fait selon les techniques les plus modernes. Ce travail a commencé en février et les premières conclusions viennent de nous être fournies oralement. Le rapport définitif sera déposé prochainement.

En ce qui concerne le sondage d'opinions, aux questions concernant la Maison suisse de retraite et l'hôpital suisse sont venues s'ajouter celles qui ont été posées par l'ambassade de Suisse en France, les Services de la Confédération au sujet de l'A.V.S. et le « Messenger Suisse ». Les conclusions finales nous donneront donc sur ces différents points une image aussi précise que possible de

ce qu'attend la colonie suisse de Paris dans les divers domaines considérés.

Nous disposerons donc maintenant d'ici peu, des données de base indispensables à l'élaboration d'un programme concret et nous devons alors, en liaison avec nos autorités, choisir celle des solutions la plus conforme aux intérêts de notre colonie.

Au début de cet exposé, je vous ai dit déjà qu'une nouvelle préoccupation s'est ajoutée à celles dont il vient d'être question, à savoir : la réforme de l'hospitalisation en France qui risque de remettre en cause le statut actuel de l'hôpital caractérisé par le système de l'agrément du prix de journée ; l'équilibre de notre exploitation est assuré dès le moment que le taux d'occupation de l'hôpital est satisfaisant.

La réforme dont il est question pourrait avoir pour conséquence que nous soyons obligés d'opter soit entre le statut d'un hôpital assimilé à un hôpital de l'Assistance publique, soit celui d'un établissement à but lucratif.

— dans le premier cas, nous perdriions notre autonomie et notre caractère spécifiquement helvétique ;

— dans le deuxième cas, nous nous exposerions à des pertes d'exploitations qu'aucune ressource prévisible ne viendrait compenser.

Ce problème devrait être également résolu avant toute prise de décision.

Vous m'excuserez d'avoir été un peu long mais vous comprendrez notre souci de nous engager dans une voie parfaitement conforme aux intérêts de notre colonie et suffisamment réaliste pour que le financement en soit assuré sans trop

de difficulté et que l'exploitation en soulève pas de problème insoluble.

Nos plans doivent prendre en considération l'évolution probable de la situation d'ici 1980 ; vous savez comme moi combien les choses vont vite actuellement et rendent difficiles toutes prévisions à moyen ou long terme.

Il va sans dire que ces préoccupations sont du même ordre pour nos amis de la Maison suisse de retraite.

Pour conclure je formulerai le vœu que lors de notre prochaine assemblée générale, je puisse soumettre à votre ratification des projets qui marqueront le début d'une phase de réalisation concrète.

A. G.

EPICERIE FINE

**VERNETTE
& PRADER**

(Langwies-Grisons)
S.A. au capital de 2 000 000 de F

**CAFÉS
THÉS**

**PRODUITS EXOTIQUES
et
ETRANGERS**

Vins suisses et de toutes origines

**115-117, avenue du Maine
PARIS-14^e**

Tél. 783-04-47
734-86-33

Torréfaction journalière de cafés

APPEL

La Société Helvétique de Bienfaisance de Paris ne compte que 1 175 membres. Pour une colonie de 25 000 personnes, c'est peu. La S.H.B. doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral d'une fraction importante de nos compatriotes.

Aidez-nous à recruter de nouveaux membres.

Faites signer la formule ci-dessous par l'un de vos amis, de vos parents, de vos collègues. Et veuillez nous la faire parvenir.

Nous vous en remercions d'avance.

Le soussigné autorise la SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE DE PARIS à l'inscrire sur la liste des : Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F pour un couple) ;

Membres honoraires à cotisation annuelle de 30 F au minimum (50 F pour un couple) ;

Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).

(Biffer les catégories qui ne vous conviennent pas.)

le 19.....

Nom et Prénoms

Adresse

Lieu d'origine (canton)

Présenté par

Signature :

C.C.P. Paris 768-95

Fiche individuelle

Article 3 des statuts. — Sont admis comme membres actifs, les ressortissants suisses ; comme membres honoraires à cotisation annuelle ou unique, toutes les personnes physiques ou morales s'intéressant à la Société Helvétique de Bienfaisance.

Huiles

et Graisses

“ MOTUL ”

**Automobiles
et Industrielles**

**119, boulevard Félix-Faure
93 - AUBERVILLIERS**

Tél. 352-29-29